

# Tribunal administratif fédéral

## Contact



### Adresses

Tribunal administratif fédéral  
Case postale  
9023 Saint-Gall



### Mail



### Téléphone

058 465 26 26



### Site

[www.bvger.ch/bvger/fr/home.html](http://www.bvger.ch/bvger/fr/home.html)



### Fax

058 465 29 80



### Horaires

## Informations complémentaires

### Buts

Le Tribunal administratif fédéral (abrégié TAF) est le tribunal administratif ordinaire de la Confédération suisse.

Il connaît des recours contre des décisions rendues par une autorité fédérale et, dans certains domaines, par des autorités cantonales. En outre, il statue en première instance dans les procédures par voie d'action. Lorsque le Tribunal administratif fédéral ne statue pas en dernière instance, ses arrêts sont susceptibles de recours au Tribunal fédéral.

Si sa création a été votée en 2000, le Tribunal est entré en fonction seulement le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Son siège est situé à Saint-Gall. Le Tribunal administratif fédéral est soumis à la surveillance du Tribunal fédéral et à la haute surveillance de l'Assemblée fédérale.

GSR - Guide social romand - [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : [gsr@artias.ch](mailto:gsr@artias.ch)